

Villey-le-Sec et la Moselle

Après la guerre de 1870, de grands travaux furent entrepris. Le système défensif Séré-de-Rivières fut construit sur toutes les frontières terrestres de la France, ce qui a entraîné la construction du fort de Villey-le-Sec et tout ce que comportent de tels travaux sur la commune. La défaite française de la guerre de 1870 et l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine (traité de Francfort) rendaient indispensable le désenclavement des Vosges pour le transport fluvial.



Les voyageurs qui voulaient venir à Villey-le-Sec traversaient la Moselle au gué de « Brifonvau ». Un batelier, domicilié sur la rive gauche de la rivière, assurait le passage aux hautes eaux au moyen d'une nacelle. En janvier 1770, plusieurs personnes périrent noyées, la nacelle qui les transportait ayant versé à cause du grand vent.



Les gués de « Brifonvau » et de la « Brocotte » servaient aux cultivateurs pour rentrer au village les foins des prés de la rive gauche. Il s'agissait des prés du « Breuil » et du « Nau Guénolé » qui faisaient partie du territoire de Pierre-la-Treiche bien qu'appartenant en totalité à des habitants de Villey-le-Sec. Ils furent cédés au village de Villey-le-Sec le 16 février 1874. En 1872, quand il fut question de canaliser la Moselle, un barrage et une écluse firent l'objet d'une étude sur le territoire de Villey-le-Sec. Impossible alors d'utiliser les gués, un pont fut donc indispensable.

Les services de la navigation établirent un projet qui consistait en un ouvrage assis sur les fondations du barrage, le prix était de 40 000 francs à la charge de la commune. Lourde charge pour un maigre budget, même en y intégrant la cession des terrains où devait passer le canal, même en cédant gratuitement des terrains où serait établie la rampe d'accès au pont. On était loin du compte. Il fallut faire un emprunt sur 25 ans.



Sur cette carte on voit les habitants laver leur linge au bord de la Moselle qu'ils ont descendue avec un tombereau. On remontait le plus souvent par la grimpette.



À Villey-le-Sec, on perça un canal, construisit une écluse et un barrage. Ce canal, maintenant appelé Canal-des-Vosges longe la Moselle de Toul à Corre, relie la Lorraine à la Franche-Comté ; il est alimenté par des petits cours d'eau comme le « Cône » ou des retenues artificielles comme le « lac de Bouzey ».

À Villey-le-Sec, dans la vallée, se trouvait le barrage à aiguilles et fermettes de type *Poirée*. Le barrage à aiguilles, créé par l'ingénieur Charles-Antoine-François Poirée en 1834, s'inspirait des anciens pertuis. Il étendit le système sur toute la largeur du cours ; améliorant considérablement la navigation fluviale dès la moitié du XIX^e siècle.



Le système Poirée consiste en un rideau de madriers mis verticalement côte à côte barrant le lit du fleuve. Ces madriers ou aiguilles d'une section de 8 à 10 cm et longues de 2 à 4 m, selon les barrages, viennent s'appuyer contre un butoir (ou heurtoir) du radier (sur le fond) et sur une passerelle métallique constituée de fermettes. Ces fermettes peuvent pivoter pour s'effacer sur le fond en cas de crue et laisser le libre passage aux eaux. Les fermettes sont reliées entre elles par une barre d'appui qui retient les aiguilles et une barre de réunion, de plus elles constituent la passerelle de manœuvre. Les aiguilles à leur sommet présentent une forme qui permet une saisie aisée. Néanmoins, c'est un travail fastidieux, long et dangereux (il faut plusieurs heures et le travail de plusieurs hommes pour mener à bien la tâche). Le tout, proche de la porte de garde qui isolait le bras de canal pendant les crues. Sur cet îlot auquel accédait par un petit pont, se trouvait la maison du barragiste Paul Thouvenin et sa famille.

27 juin 1815 la commune demande à l'administration forestière l'autorisation de faire usage du chemin forestier situé au nord de la « forêt de l'évêque », depuis le ravin de « Brifauvaux » jusqu'au canton de « Naux Gérard » pour l'exploitation des terrains de ce canton. L'administration est d'accord mais il faudra entretenir ce chemin et verser annuellement une somme de 2 f à la caisse des Domaines.

Le 29 septembre 1872 : considérant que les travaux projetés pour la canalisation de la Moselle rendant impraticable les gués de « Brifauvaux » et de la « Brocotte » qui seuls donnaient accès aux prairies et aux terres que les habitants possèdent sur la rive gauche de la Moselle, considérant qu'il paraît possible d'établir un pont au droit du barrage qui sera construit au bas du gué de « Brifauvaux » et qu'en utilisant les fondations du barrage le pont pourra être plus économique, le conseil demande donc la construction de cet ouvrage. Il offre de fournir gratuitement les terrains communaux nécessaires à l'établissement des rampes d'accès dont la valeur n'est pas moins que 25 000 francs.

29 janvier 1873 : le creusement du canal occupera une surface de 4 ha 16 a 10 ca sur le territoire de Villey. La navigation en propose 30 000 f ce qui est équitable. Mais le conseil éprouve des craintes pour le reste des terrains

tant sur le territoire de Pierre et de Sexey-aux-Forges qui appartiennent à des habitants de Villey. La surface exploitée par la commune sur la rive gauche s'élève à 70 hectares tant aux habitants qu'à la commune.



Les gués étant supprimés par les travaux, comment pourrait se faire cette exploitation ? Les ingénieurs de la navigation, bienveillants, reconnaissent eux-mêmes ce fait : ils ont dressé un projet qui coûterait 45 000 f. Il resterait donc 15 000 f à payer. Maron et Messein viennent d'obtenir une subvention de 5 000 f par le Conseil général, Villey-le-Sec demande également une aide.

Session de février 1875 : Besse et Legrand, entrepreneurs de la canalisation de la Moselle ont extrait des pierres dans la carrière du bas de la côte pour le pont sur le radier du barrage et ont occupé plusieurs parcelles du pâtis partagé. Il faut donc procéder au règlement des indemnités, partage et tirage au sort des terrains à savoir la prairie du « Saulcy » et les terrains arables du « Tremblot », par suite de l'aliénation des terrains faite par la commune à la navigation.

Le 14 août 1877, la commune verse à la caisse du trésorier-payeur-général de Meurthe-et-Moselle 6 000 f comme contribution aux dépenses nécessaires pour l'achèvement du pont et de 500 f aussitôt que ses économies pourront le lui permettre pour terminer le garde-corps du pont.

8 mai 1881 : le conseil municipal, attendu que les principaux propriétaires de la commune de Villey-le-Sec possèdent des prés au lieu-dit l'anneau « Gérard », situé de l'autre côté de la Moselle canalisée et au « Chanteheux », qu'il est presque impossible de rentrer leurs récoltes en passant par le chemin du « bois l'évêque » qui est impraticable malgré les réparations qui y ont été faites et que d'ailleurs il faut faire un détour considérable, que depuis la construction du barrage, le passage que nous avons à la « Goulotte », aboutissant exactement à nos deux prairies, a été supprimé par l'exhaussement du niveau des eaux lors de la construction du pont (le directeur des travaux avait promis au chemin pour l'exploitation de ces terres en 1879 et 1880), on a pu utiliser le chemin de halage mais seulement pendant la période des foins ; demande l'autorisation continue du chemin de halage, en s'engageant à faire les réparations nécessaires.

La commune, à cette époque, comptait 378 habitants et 112 ménages : 4 gros propriétaires qui exploitaient une bonne partie des terres avec l'aide des vignerons (62) qui les aidaient dans leurs tâches en contrepartie de services rendus par les propriétaires. Il y avait aussi 14 bûcherons et 7 cultivateurs. Tous devaient passer un jour ou l'autre les gués pour exploiter les prairies le long de la Moselle. Le long de la Moselle on y faisait ses lessives, on étendait le linge à sécher sur les près, on barbotait dans l'eau. Les jeunes se rassemblaient pour de bonnes parties de rigolade et jouaient à proximité du barrage en entendant les cris du barragiste qui n'était pas content et qui avait peur d'un accident.

Tout le monde s'est habitué à la *nouvelle* vallée de la Moselle et son nouveau pont mais il a fallu construire un abreuvoir au village car les berges de la Moselle avaient remonté et les bovins ne pouvaient plus s'y abreuver et aussi remettre en état le chemin qui descendait à la Moselle pour qu'il soit plus carrossable.

Tout le site a été remanié, creusé, élargi. Ces travaux ont eu une action néfaste sur le puits qui alimentait le village et qu'il a fallu reconstruire sur le plateau. Puits qu'il a fallu à nouveau déplacer dans la plaine alluviale jouxtant la Moselle.



Le canal de l'Est branche-Sud qui emprunte par un bief entre l'écluse de Villey et celle de Neuves-Maisons le cours aménagé de la Moselle, permet notamment d'aller vers la Saône, puis le Rhône. Cent ans ont passé. Depuis des péniches de 1 300 tonnes remontent la Moselle.

Ce site a totalement disparu pour laisser place aux ouvrages modernes actuels (écluse à grand gabarit et barrage à segments). Depuis décembre 1979, les péniches peuvent desservir les usines de Neuves-Maisons.

Pour en arriver là, d'importants travaux ont été entrepris qui ont considérablement modifié le profil du lit de la Moselle et changé l'aspect de la vallée vers l'usine de Neuves-Maisons ou vers Toul puisqu'il est permis soit de rejoindre le canal de la Marne-au-Rhin vers Paris ou Strasbourg, soit d'aller vers le Nord, la Meuse et les Ardennes.

La prise d'eau qui alimentait le village devenant inutilisable a été remplacée par un puits de 120 mètres de profondeur, foré au nord du chemin de « Courbeveau » en haut de la côte qui, après bien des péripéties, fut abandonné pour un forage dans la vallée de la Moselle. Où est passé le temps d'un travail pénible sur les barrages en période de mauvais temps (glaces ou crues). Aux équipes composées de 5 à 6 hommes travaillant jour et nuit, remplacées par la gestion électronique du barrage ... Une écluse de 185 m de long assure une dénivellation de 7,20 m avec une cabine où se trouvent tous les organes de contrôle et de signalisation. En 1988, une microcentrale a été construite dans le prolongement du barrage.



Le modernisme a modifié l'aspect ancien de la vallée, mais il est toujours aussi beau et un camping s'est installé profitant de ce paysage sympathique. Et différentes activités sont en place tout au long de la Moselle avec pour exemple les randonnées des « boucles de la Moselle ».

Documents d'archives départementales et communales réunies par URIOT Jean-Pierre et Danièle. Photos et cartes personnelles

